

Compte rendu du Conseil de l'EDISCE du 18 février 2020 à 10h30

Présents : David Argenti, Véronique Bricout, Nicolas Castagné, Gaël Combe, Rémi Courset, Marion Dohen, Patrice Flore, Orélie Garzena, Anne Guérin-Dugué, Sonia Pellissier Alexia Roux-Sibillon, Valérie Siroux, Elsa Spinelli, Angélique Stéphanou, Bertrand Toussaint, Nicolas Vuillerme.

Invités : Alexis Broisat, Thomas Burger, Michel Guerraz, Hélène Loevenbruck, Christopher Moulin, Dominique Muller, Marcela Perrone, Walid Rachidi, Annique Smeding.

Excusés : Julien Bastin, Cédric Batailler, Thierry Bougerol, Christelle Breton, Véronique Chirié, Sandra Cortès, Léa Dumortier, Pascal Hot, Noémie Niveau, Freddie Rey, Roman Rutka, Michel Sève, Franck Tarpin-Bernard, Bernard Tourancheau

1. Bilan de l'année 2018-2019

Le concours EDISCE

23 dossiers de candidature et 14 auditions.

9 contrats doctoraux ont été attribués pour cette année 2019-2020 avec une majorité d'étudiants en provenance d'un master grenoblois (8 vs 1).

Aucun désistement et actuellement, deux étudiants de la liste complémentaire ont trouvé un autre financement pour effectuer une thèse à l'EDISCE et une autre étudiante pour une thèse hors Grenoble.

Augmentation du nombre de contrats doctoraux via les AAP d'établissement (IRS, ISP, MIAI, CDP) par rapport à l'année dernière (6 vs 2).

Inscrits et financements 1A

60 inscrits 1A pour 2018-2019

46 inscrits 1A pour 2019-2020 en date du 10 février 2020. Il reste encore une dizaine de candidatures en cours. Les inscriptions tardives concernent essentiellement les doctorant.e.s salarié.e.s, les financements CIFRE et les financements étrangers qui débute plus tard.

Tableau comparatif : voir PPT

Baisse du nombre des doctorant.e.s salarié.e.s CHU (25% (il y a 5 ans) -> 14%) qui pourrait s'expliquer par une moindre appétence des étudiant.e.s vers ces cursus demandant de forts investissements personnels. Il s'agit d'une population fragile de doctorants car les abandons des années précédentes concernent majoritairement ce type de thèses financées.

2. Co-accréditation avec l'USMB

Rappel de la situation suite à la disparition de la ComUE UGA et à la création de l'EPE UGA au 1^{er} janvier 2020. L'USMB compte une école doctorale (SISEO : Sciences et Ingénierie des Systèmes, de l'Environnement et des Organisations) mais aucune spécialité ne correspond à celles de l'EDISCE pour les laboratoires concernés (LPNC et LIP).

Un.e doctorant.e est rattaché.e à l'USMB si le lieu d'exercice de la direction de thèse est rattaché à un laboratoire ayant comme tutelle l'USMB, sauf si le financement émane de l'UGA, de G-INP ou de l>IDEX.

Sept doctorant.e.s EDISCE sont inscrit.e.s USMB sur un total de 210 doctorants. Six enseignants-chercheurs HDR ISCE (quatre au LPNC, deux au LIP) ont un rattachement à l'USMB.

Selon le décret de la formation doctorale du 25 mai 2016, l'ED co-accréditée est composée d'un seul directeur.trice (pas de directeur.trice adjoint.e). Suite aux échanges entre l'USMB (VPR), le CED UGA, et les directeurs d'ED UGA, il a été décidé qu'un représentant ou référent USMB doit être nommé au Conseil, ce qui est déjà le cas pour l'EDISCE.

Une réunion avec les acteur.trices USMB va être organisée (13 mars, 16h) pour la désignation du référent (titulaire/suppléant) et des modalités organisationnelles à mettre en place.

La gestion administrative des doctorant.e.s reste inchangée, à savoir, une seule gestionnaire (Orélie Garzena) qui fait le lien avec la scolarité USMB (transmissions des dossiers d'inscription et réinscription, et de soutenance).

3. Retour du HCERES

Voir recommandations sur le PPT

Discussion surtout autour des critères de composition du CSI avec comme recommandation du HCERES d'externaliser davantage les membres du CSI. Un membre plus axé sur les aspects scientifiques et choisi pour son expertise du domaine, et un membre plus axé sur les aspects contextuel du travail de thèse choisi par le.la doctorant.e pour s'assurer de la bonne intégration du.de la doctorant.e et du bon déroulement de la thèse. L'ED précise déjà à chaque réunion de rentrée que les doctorant.e.s doivent être actif.ve.s dans la composition de leur comité en ayant des propositions de membres.

Il a été décidé de produire une attestation de confidentialité que les membres du CSI signeraient avant la rencontre pour protéger les travaux de recherche des doctorant.e.s.

4. Concours ADR ISCE 2020

Rappel de la procédure concours depuis 2018 (mise en place des auditions).

Forte demande des responsables de M2 pour intégrer la note de stage dans l'admissibilité malgré les contraintes de calendrier.

Par souci d'équité de traitement, pour les étudiant.e.s issu.e.s d'un master grenoblois, si le dossier ne contient pas la note du second semestre du M2 de session 1, le jour de la réunion du bureau pour l'admissibilité, aucune note du second semestre du M2 ne sera prise en compte pour les autres dossiers de candidature.

Discussion autour du ratio 8/20 (note académique) et 12/20 (audition).

La proposition du calendrier du concours est validée (voir PPT).

5. Changement de direction

Cinq personnes sont intéressées pour intégrer la vie de l'ED (Conseil ou Bureau) mais la parité n'est pas respectée et toutes les spécialités ne sont pas représentées.

Un 3^{ème} appel à candidature sera émis après l'Assemblée Générale de l'EDISCE du 09 mars 2020.

Le Bureau est partiellement remplacé : C. Moulin (PR UGA, LPNC) sera en biseau avec E. Spinelli jusqu'en septembre 2020.

6. Assemblée Générale ISCE 9 mars 2020

L'AG aura lieu à l'amphithéâtre de la MJK de 16h30 à 18h30.

Discussions prévues autour de l'évaluation HCERES et du changement de direction de l'ED.

7. Questions diverses

Pas de questions diverses.

Fin de la séance à 12h30.